Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260427-37042026-DE

Paraphe :

Mairie d'OUESSANT – 29242 OUESSANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 27 avril à 17h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence du Maire David QUANTIN.

Etaient présents, David QUANTIN, Olivier LE GALL, Marie-Paule STÉPHAN, Cédric CAÏN, Thiphaine DAVID, Jean GOUZIEN, Christophe MONTFORT, Jean-Patrice BERNARD, Gwenaëlle LOUËT, Marina MITH, Rachel GRÜNWEISER, MINIOU Marie-Noëlle, Joël RICHARD, Lydia ROLLAND
Absents excusés : Tiphanny PETTON
Ont donné procuration : Tiphanny PETTON à Thiphaine DAVID
Secrétaire de séance : Marie-Paule STÉPHAN
Date de convocation : 21 avril 2026
Date de transmission au contrôle de légalité : 28 avril 2026
Date d'affichage : 30 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	14
Conseillers votants :	15

N° 37-04-2026 EMPLOI SAISONNIER

Il est proposé de recruter du personnel supplémentaire pour la salle omnisports pour cet été, comme cela a été expérimenté il y a quelques années, pour permettre l'accès à la salle de sports pour les jeunes.

La rémunération de l'agent recruté, sera calculée par référence à l'indice minimum de rémunération de la fonction publique, selon un nombre d'heures variable et suivant les nécessités du service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la création d'un emploi saisonnier, pour l'ouverture de la salle omnisports pour l'été 2026.

La secrétaire de séance,
Marie-Paule STÉPHAN,

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
David QUANTIN,

MAIRIE D'OUESSANT (29242 Finistère)

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)